

Réunion du 25 septembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 86

L'an deux-mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, également convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Frédéric DOUET (suppléant de M. Gilles LÉVÈQUE), Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Mathieu BÉSINAU (suppléant de M. Nicolas LAPUYADE), Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Sylvie DARRIEU (Suppléante de M. Marc PEREZ), Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Lionel LAHERRERE (suppléant de M. Guy ROMAIN), Francis GRINET, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes ET MM. Jean-Claude MIRASSOU, GILLES LÉVÈQUE, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Idelette de Maison), Michel LAURIO, Laurent CHERITI, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Loïc COUTRY (pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Patrick WARRYN (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Nathalie DUPLEX, Didier REY (pouvoir à M. Robert HAGET), Albert LASSEUR-BISCONTE, Bertrand VERGEZ-PASCAL (pouvoir à M. Christian LOMBART), Pierre MUCHADA, Gérard IRIART (pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Joëlle BAYLE-LASSEUR (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à Luis Miguel CONEJERO), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jérôme TOULOUSE, Alain LENGET, Nicolas LAPUYADE, Carole LARRIEU (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Marc PEREZ, Guy ROMAIN, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 4 : ZONE EUROLACQ 2 : VENTE DU LOT 3B A LA SCI VAL D'ASPE, REPRESENTE PAR M. CACHAU

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

Par un courrier en date du 2 mai 2023, la SCI VAL D'ASPE, porteuse de deux sociétés, la société CACHAU et la société BALINEO, informait M. le Président de son souhait d'acquérir le lot 3B, d'une superficie de 2 791 m² de la zone Eurolacq 2.

En 2021, la SCI VAL D'ASPE a acquis le lot 3A, d'une superficie de 2 704 m², afin d'y poursuivre le développement de la société CACHAU et de créer la société BALINEO.

L'entreprise CACHAU est spécialisée dans l'installation d'équipements thermiques, de climatisation, les salles de bain clé en main et la pose de panneaux solaires. L'entreprise comptait 16 personnes au moment de l'achat et compte désormais 29 collaborateurs.

La société BALINEO, actuellement implantée dans les mêmes locaux que l'entreprise CACHAU, a une activité de négociant en gros d'équipements pour salles de bain (carrelage, baignoire, parquet, sanitaires). Elle connaît un développement très rapide et souhaite se diversifier dans la vente d'outillage à main pour les professionnels et les particuliers (perceuses, visseuses, consommables tels que la visserie, les chevilles, la quincaillerie industrielle...).

Ce développement n'est pas possible dans les locaux actuels, ceux-ci étant complètement saturés. C'est pourquoi la SCI VAL D'ASPE souhaite acquérir le lot 3B afin d'y implanter un bâtiment de stockage et un magasin de vente pour permettre à la société BALINEO de travailler en autonomie.

L'entreprise BALINEO, qui compte actuellement 2 emplois, passerait à 3, voire 4 personnes.

Conformément à l'avis du service du Domaine en date du 13 mars 2023, le prix de vente proposé est de 28 €/m² HT soit un total de 75 712 € HT.

L'engagement de la communauté de communes à vendre le terrain aux conditions ci-dessus énoncées est accordé pour un délai maximum de 24 mois à compter de la date de la présente délibération. A l'échéance fixée, si l'acte authentique de transfert de propriété n'est pas conclu, cet accord sera caduc et la présente délibération sera tacitement abrogée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** la vente, zone Eurolacq 2, du lot 3B, d'une superficie de 2 791 m², situé sur la parcelle cadastrée ZI 77 sur la commune de Labastide-Monréjeau, à la SCI VAL D'ASPE ou à toute société représentée par M. François CACHAU,
- **de fixer** le prix de vente à 28 €/m² HT,
- **de prendre acte** du délai de vingt-quatre mois accordé pour réaliser le transfert de propriété,
- **d'autoriser** son Président, en cas de besoin, à déposer les demandes d'urbanisme nécessaires à la conduite de ce projet (déclaration préalable, demande de certificat d'urbanisme, permis de construire, etc.),
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte de vente et tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,

Patrice LAURENT

